

[print](#)

## 50 vérités du Président Vladimir Poutine sur la Crimée

De [Salim Lamrani](#)

Global Research, avril 05, 2014

Url de l'article:

<http://www.mondialisation.ca/50-verites-du-president-vladimir-poutine-sur-la-crimee/5376646>

Le 18 mars 2014, depuis le Kremlin, le Président Vladimir Poutine a prononcé un discours historique suite au référendum qui s'est tenu en Crimée. Les médias occidentaux ont choisi d'ignorer le point de vue russe sur la crise ukrainienne.

1. La Crimée fait partie de l'histoire russe et cette réalité est ancrée dans les cœurs et les esprits de ses habitants. Le Grand-prince Vladimir 1er y a été baptisé. De nombreuses tombes des soldats russes qui ont permis l'intégration de la Crimée à l'Empire Russe se trouvent sur ce territoire.

2. La Flotte russe de la mer Noire est née à Sébastopol.

3. Suite à la Révolution de 1917, les bolcheviks ont arbitrairement rattaché une grande partie du Sud historique de la Russie à l'Ukraine. Cela a été fait sans tenir compte de la composition ethnique de la population, et aujourd'hui, ces zones forment le Sud-est de l'Ukraine.

4. En 1954, la Crimée a été transférée à l'Ukraine, ainsi que Sébastopol, en dépit du fait qu'il s'agissait d'une ville fédérale. Ce fut là l'initiative personnelle du chef du Parti communiste Nikita Khrouchtchev.

5. Cette décision avait été prise en violation flagrante des normes constitutionnelles en vigueur à l'époque, sans solliciter l'avis des citoyens de Crimée et de Sébastopol. Ils ont été mis devant le fait accompli.

6. A l'époque, l'Ukraine et la Russie faisaient partie d'un seul et même Etat, l'URSS, et il était impensable qu'ils puissent un jour se séparer.

7. Suite à l'effondrement de l'URSS, les peuples des anciennes républiques soviétiques espéraient que la nouvelle Communauté des Etats indépendants deviendrait la nouvelle forme commune de l'Etat. Les dirigeants d'alors avaient promis une monnaie unique, un espace économique unique et des forces armées conjointes. Mais rien de tel ne sera réalisé.

8. La Russie a donc été spoliée de la Crimée.

9. Avec la disparition de l'Union soviétique, « des millions de personnes se sont couchées dans un pays et se sont réveillées dans d'autres, devenant du jour au lendemain des minorités ethniques dans les anciennes républiques de l'Union, tandis que la nation russe est devenue l'un des plus grands, sinon le plus grand groupe ethnique au monde à être divisé par des frontières ».

10. En 1991, les résidents de Crimée et de Sébastopol ont été abandonnés à leur sort. C'est le sentiment général partagé par les habitants de cette région.

11. Au nom de l'entente cordiale avec le voisin ukrainien, la Russie n'a pas revendiqué la Crimée et Sébastopol qui lui revenaient de droit.

12. En 2000, suite à des négociations avec le Président ukrainien Leonid Koutchma, la Russie a reconnu que la Crimée était de facto et de jure un territoire ukrainien.

13. La Russie espérait que l'Ukraine resterait amicale à son égard et que les citoyens russes et russophones, en particulier du Sud-est du pays et de la Crimée, seraient protégés et jouiraient de leurs pleins droits.
14. Néanmoins, les populations russes et russophones ont été soumises à une assimilation forcée et les tentatives pour les priver de leur mémoire historique se sont multipliées au fil des ans.
15. Les aspirations actuelles du peuple ukrainien au changement et à une vie meilleure sont légitimes.
16. Les manifestants de la place Maïdan qui rejetaient la corruption, la mauvaise gestion de l'Etat et la pauvreté, avaient des revendications légitimes et la Russie se tenait à leurs côtés.
17. En 2013, 3 millions d'Ukrainiens ont émigré en Russie pour travailler et leurs revenus ont totalisé plus de 20 milliards de dollars, soit 12% du PIB de l'Ukraine.
18. Cependant, le 21 février 2014, des conspirateurs ont renversé un gouvernement légitime, se sont emparés illégalement du pouvoir et « ont eu recours à la terreur, à l'assassinat et aux pogroms ». « Des nationalistes, des néo-nazis, des russophobes et des antisémites ont exécuté ce coup d'Etat » et sont à ce jour au pouvoir.
19. Les Etats-Unis et l'Europe occidentale ont participé à ce coup de force et apporté une reconnaissance officielle aux autorités issues du putsch.
20. Les nouvelles autorités de facto ont immédiatement présenté un projet de loi de la révision de la politique linguistique, « qui était une violation directe des droits des minorités ethniques », dans le but d'interdire, entre autres, la langue russe.
21. Aujourd'hui, il n'y a aucune autorité exécutive légitime en Ukraine.
22. Les partisans de la légalité constitutionnelle ont été menacés de répression, à commencer par la Crimée.
23. « Face à ces événements, les habitants de Crimée et de Sébastopol se sont tournés vers la Russie pour qu'elle les aide à défendre leurs droits et leurs vies et à empêcher la propagation des événements qui se déroulaient et sont toujours en cours à Kiev, Donetsk, Kharkov et dans d'autres villes ukrainiennes. »
24. La Russie avait le devoir de répondre à l'appel des habitants de Crimée en détresse.
25. À aucun moment, la Russie n'a violé le droit international. Les forces armées russes ne sont jamais entrées en Crimée, car elles étaient déjà sur place.
26. Les accords militaires prévoient une présence militaire russe de 25 000 hommes en Crimée et cette limite n'a jamais été dépassée.
27. Le Conseil suprême de Crimée, estimant que les droits de la région n'étaient plus garantis par les nouvelles autorités putschistes, s'est référé à la Charte des Nations unies, et plus précisément au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, pour déclarer son indépendance et organiser un référendum.
28. Le 16 mars 2014, 82% des électeurs ont participé à la consultation et se sont prononcés à 96% en faveur de la réunification avec la Russie.
29. L'Ukraine a adopté exactement le même procédé lorsqu'elle a décidé de faire sécession de l'URSS en 1991. « L'Ukraine a utilisé ce droit, mais les habitants de la Crimée se le voient dénié. Pourquoi donc ? »

30. La population totale de la Crimée est aujourd'hui de 2,2 millions de personnes, dont près de 1,5 million de Russes, 350 000 Ukrainiens dont le russe est majoritairement la langue maternelle, et 300 000 Tatars.
31. Les autorités de Crimée ont utilisé exactement le même procédé que le Kosovo, lorsqu'il a décidé de se séparer unilatéralement de la Serbie, avec le soutien des pays occidentaux, sans solliciter une quelconque autorisation des autorités centrales du pays.
32. En se basant sur l'Article 2 du Chapitre 1 de la Charte des Nations unies, la Cour internationale de l'ONU a approuvé cette approche : « Aucune interdiction générale ne peut être déduite de la pratique du Conseil de sécurité en ce qui concerne les déclarations d'indépendance. Le droit international général ne contient aucune interdiction contre les déclarations d'indépendance ».
33. Le 17 avril 2009, au sujet du Kosovo, les Etats-Unis ont soumis le texte suivant à la Cour internationale des Nations unies : « Les déclarations d'indépendance peuvent – et c'est souvent le cas – violer la législation nationale. Toutefois, cela n'en fait pas des violations du droit international. »
34. Les principes valables pour le Kosovo doivent l'être aussi pour la Crimée.
35. L'armée russe n'a pas tiré un seul coup de feu en Crimée et n'a pas fait une seule victime.
36. La situation en Ukraine reflète le monde actuel. Les pays occidentaux, menés par les Etats-Unis, préfèrent la force des armes à la force du droit, et pensent qu'ils peuvent décider eux-mêmes des destinées du monde. Ils utilisent la force contre des Etats souverains, créant des coalitions sur la base du principe : « Si vous n'êtes pas avec nous, vous êtes contre nous. »
37. « Afin de donner un semblant de légitimité à leurs agressions, ils forcent les organisations internationales à adopter les résolutions nécessaires, et si pour quelque raison cela ne fonctionne pas, ils ignorent tout simplement le Conseil de sécurité de l'ONU et même l'ONU dans son ensemble ».
38. Cela fut le cas en Yougoslavie en 1999, où Belgrade a été bombardée pendant des semaines, sans aucune résolution des Nations unies. Cela a été le cas en Afghanistan et en Irak. Pour la Lybie, la résolution du Conseil de sécurité a été violée « quand, au lieu d'imposer la zone dite d'exclusion aérienne au-dessus de ce pays, ils ont également commencé à le bombarder ».
39. Le coup d'Etat en Ukraine, organisé par les pays occidentaux, a pour but d'empêcher l'intégration eurasiennne.
40. L'expansion de l'OTAN vers l'Est et le déploiement d'infrastructures militaires, comme le système de défense antimissile, aux portes de la Russie en sont des preuves flagrantes.
41. Avec l'Ukraine, les nations occidentales ont franchi la ligne rouge.
42. Des millions de Russes vivent en Ukraine et en Crimée et il faut vraiment être dépourvu d'instinct politique pour ne pas prévoir les conséquences de tels actes.
43. « La Russie s'est trouvée dans une position d'où elle ne pouvait pas se retirer. Si vous compressez le ressort au maximum, il se détendra avec vigueur. Vous devez toujours vous souvenir de cela ».
44. « La Russie est un participant indépendant et actif dans les affaires internationales ; comme d'autres pays, elle a ses propres intérêts nationaux qui doivent être pris en compte et respectés », surtout dans la perspective où l'Ukraine

intègre l'OTAN.

45. Le peuple russe aspire à restaurer l'unité de son territoire, dont fait partie la Crimée.

46. Le respect des droits des Russes et des russophones d'Ukraine est « la garantie de la stabilité de l'Etat de l'Ukraine et de son intégrité territoriale ».

47. La Russie souhaite préserver des relations amicales avec l'Ukraine.

48. Selon les sondages réalisés en Russie, 92% des citoyens soutiennent la réunification de la Crimée avec la Russie.

49. La Crimée aura à l'avenir trois langues nationales sur un même pied d'égalité : le russe, l'ukrainien et le tatar.

50. La crise ukrainienne doit se résoudre par la voie politique et diplomatique, en accord avec la Constitution du pays. Le langage de la force, de la contrainte ou de la menace n'aura aucun effet sur la Russie.

**Salim Lamrani**

*Docteur ès Etudes Ibériques et Latino-américaines de l'Université Paris IV-Sorbonne, **Salim Lamrani** est Maître de conférences à l'Université de La Réunion, et journaliste, spécialiste des relations entre Cuba et les Etats-Unis.*

*Son nouvel ouvrage s'intitule Cuba. Les médias face au défi de l'impartialité (Paris, Editions Estrella, 2013) et comporte une préface d'Eduardo Galeano.*

[http://www.amazon.fr/Cuba-m%C3%A9dias-face-d%C3%A9fi-limpartialit%C3%A9/dp/2953128433/ref=sr\\_1\\_1?s=books&ie=UTF8&qid=1376731937&sr=1-1](http://www.amazon.fr/Cuba-m%C3%A9dias-face-d%C3%A9fi-limpartialit%C3%A9/dp/2953128433/ref=sr_1_1?s=books&ie=UTF8&qid=1376731937&sr=1-1)

Contact : [lamranisalim@yahoo.fr](mailto:lamranisalim@yahoo.fr)

Page Facebook : <https://www.facebook.com/SalimLamraniOfficiel>

Copyright © 2014 Global Research